

Démarche : Entreprises engagées pour la nature / Etape 2 : ENGAGEMENT ETI-GRANDES ENTREPRISES

Organisme : Direction Acteurs et Citoyens, SMAET

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

QUOI ?

Entreprises engagées pour la nature est un programme national qui engage les entreprises dans une démarche de progrès pour concevoir et mettre en œuvre des actions concrètes, mesurables et ayant un effet positif sur la biodiversité.

Pour en savoir plus : <https://engagespourlanature.ofb.fr/entreprises/>

COMMENT ?

Pour cela, les entreprises signent au plus haut niveau exécutif les dix principes communs puis déposent, dans un délai d'un an, un plan d'actions individuel volontaire basé sur des objectifs.

Le dépôt de ce plan d'actions se fait via ce formulaire en ligne.

Un guide pédagogique accompagne l'entreprise pour remplir le formulaire et définir un plan d'action volontaire robuste en faveur de la biodiversité - disponible en ligne sur :

<https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/entreprises/rejoindre-le-programme>

L'entreprise fixe elle-même la durée de ses engagements en fonction des objectifs qu'elle propose.

POUR QUI ?

Cette initiative s'adresse exclusivement aux entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, qu'elles soient initiées ou débutantes.

Attention ce formulaire est à destination des ETI et GRANDES ENTREPRISES, si votre entreprise compte moins de 250 salariés nous vous invitons à suivre la démarche dédiée accessible ici :

<https://engagespourlanature.ofb.fr/entreprises/rejoindre-le-programme>

L'engagement de l'entreprise dans l'initiative étape par étape :

Etape 1 : ADHESION - L'entreprise signe au plus haut niveau exécutif les dix principes communs (dépôt en ligne) ;

Etape 2 : ENGAGEMENT - De déposer dès que possible et dans un délai d'un an maximum un plan d'actions volontaire SMART (Spécifique, Mesurable, Additionnel et pertinent, Réaliste, Temporellement encadré)

Le dépôt du plan d'actions individuel et volontaire se fait via un second formulaire en ligne disponible ici :

Entreprises engagées pour la nature / Etape 2 : ENGAGEMENT ETI-GRANDES ENTREPRISES

<https://engagespourlanature.ofb.fr/entreprises/rejoindre-le-programme>.

Un guide pédagogique accompagne l'entreprise pour remplir le formulaire et définir un plan d'action volontaire robuste en faveur de la biodiversité.

Etape 3 : SUIVI et ÉVALUATION - L'entreprise réalise un bilan tous les deux ans et au terme de son plan d'action. Elle est évaluée et des recommandations lui sont fournies pour s'améliorer.

INTRODUCTION

ATTENTION

Attention ce formulaire est réservé aux entreprises de plus de 250 salariés (ETI et Grande Entreprise), un autre formulaire pour les TPE et PME est disponible à cette adresse :

<https://engagespourlanature.ofb.fr/entreprises/rejoindre-le-programme>

Le préalable pour remplir ce formulaire : avoir déposé les 10 principes communs signés

Vous avez déposé dans une première étape intitulée : "Entreprises engagées pour la nature / Etape 1 : ADHESION" les 10 principes communs signés par le plus haut niveau exécutif de l'entreprise.

Un numéro de dossier vous a été attribué que vous devez renseigner ci-après.

Si vous ne l'avez pas fait, rendez-vous sur page suivante :

<https://engagespourlanature.ofb.fr/entreprises/rejoindre-le-programme>

Numéro de dossier de dépôt des 10 principes communs signés

Renseignez le numéro de dossier attribué lors du dépôt des 10 principes communs signés, dans la démarche "Entreprises engagées pour la nature : Signer les 10 principes communs / Etape 1 : ADHESION".

Informations préalables

Le formulaire ci-dessous permet aux entreprises de soumettre en ligne leur plan d'action en faveur de la biodiversité dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature.

Ce programme est exclusivement réservé aux entreprises.

Avant de déposer son plan d'action, l'entreprise doit avoir signé au plus haut niveau exécutif les 10 principes communs act4nature (cf. ci-dessus).

Le formulaire est construit de manière à accompagner l'entreprise dans la structuration et la valorisation de ses engagements. Il est accompagné d'un guide pédagogique qui contient notamment des exemples de bonnes pratiques et d'indicateurs, un glossaire et tout autre élément d'explicitation pour accompagner l'entreprise dans sa démarche ; nous conseillons vivement sa lecture avant d'entamer le dépôt des engagements. Le guide pour l'action est disponible à l'adresse suivante :

<https://engagespourlanature.ofb.fr/entreprises/ressources/guide-pour-laction-entreprises-engagees-pour-la-nature>

Vous pouvez télécharger ici le formulaire en format modifiable texte pour préparer vos réponses hors ligne et les faire circuler en interne :

https://engagespourlanature.ofb.fr/sites/default/files/2022-01/Formulaire_etape_2_0.docx
Cependant, seuls les dépôts du plan d'action via le formulaire seront pris en compte.

A NOTER : Vous pouvez remplir en plusieurs fois le formulaire, pour cela n'oubliez pas d'enregistrer régulièrement pour ne pas perdre les informations renseignées.

Entreprises engagées pour la nature / Etape 2 : ENGAGEMENT ETI-GRANDES ENTREPRISES

Dans un esprit de valorisation et de transparence, je reconnais avoir pris connaissance que les données récoltées dans le formulaire ci-dessous pour les questions qui comportent le symbole « ? » pourront être rendues publiques dans le cadre de la communication autour de l'initiative et auprès de l'ensemble de la communauté des « Engagés pour la nature »

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

La publication de vos réponses aux autres questions est soumise à votre approbation : Votre entreprise accepte que la totalité des données récoltées ici puisse être rendu publique

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Dans le cadre de ma participation au Programme Entreprises engagées pour la nature, je consens à recevoir des informations de la part de l'Office français de la biodiversité visant à m'informer des événements en lien avec "Le Club des entreprises engagées" et à recevoir la lettre d'information du programme. Je consens à ce que les données saisies dans ce formulaire puissent être utilisées par l'OFB et ses prestataires dans le cadre du suivi du plan d'action. : ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je souhaite recevoir d'autres informations sur des événements et actualités de l'Office français de la biodiversité

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Second contact au sein de l'entreprise :

J'indique ici un second contact au sein de mon entreprise qui pourra être contacté si je ne suis pas disponible (Nom, Prénom, Fonction, Mail).

Aperçu du formulaire de dépôt des engagements

PARTIE A / PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

PARTIE B / ÉTAT DES LIEUX

PARTIE C / PLAN D'ACTION VOLONTAIRE

1 - Cadre général du plan d'action volontaire

2 - Actions volontaires

PARTIE D / Résumé du plan d'action et éléments de communication

PARTIE A / PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Objectif :

Informations factuelles concernant l'identité de l'entreprise et permettant de connaître son cœur de métier.

1 - Nom d'usage de l'entreprise ?

Entreprises engagées pour la nature / Etape 2 : ENGAGEMENT ETI-GRANDES ENTREPRISES

2 - Précisez l'organisme qui engage sa responsabilité dans le cadre de cette démarche ?

Dans la suite des questions, considérez la formulation « entreprise » comme l'entité engagée, que ce soit la société, le groupe ou une filiale.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Entreprise
- ☐ Groupe
- ☐ Filiale
- ☐ Société mère

3 - Quelle est la taille de votre entreprise ?

Suivant le classement de la Loi de modernisation de l'économie :

- Microentreprise : entreprise dont l'effectif est inférieur à 10 personnes et dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan annuel n'excède pas 2 millions d'euros.
- Petite et moyenne entreprise (PME) - entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros.
- Entreprise de taille intermédiaire (ETI) - entreprise qui n'appartient pas à la catégorie des PME, dont l'effectif est inférieur à 5 000 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 1 500 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 2 000 millions d'euros.
- Grande entreprise : entreprise qui ne peut pas être classée dans les catégories précédentes.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Entreprise de taille intermédiaire (ETI)
- ☐ Grande entreprise

4 - Décrivez les activités de votre entreprise

Décrivez succinctement les activités de votre entreprise (entre 5 et 10 lignes). Ce paragraphe apparaîtra sur votre fiche entreprise sur notre site.

5 - Votre entreprise a-t-elle défini une raison d'être ?

La raison d'être décrit synthétiquement l'activité de l'entreprise et son utilité pour la société.

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, précisez laquelle

Le cas échéant, précisez notamment si celle-ci intègre une dimension environnementale

6 - Adresse du siège social ou de l'entité engagée

7 - Dans quelles régions votre entreprise est-elle implantée ?

Veuillez indiquer la ou les régions où votre entreprise a des activités. Si votre entreprise est présente sur tout le territoire, veuillez indiquer "Entreprise de dimension nationale" uniquement.

Entreprises engagées pour la nature / Etape 2 : ENGAGEMENT ETI-GRANDES ENTREPRISES

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Auvergne-Rhône-Alpes
- ☐ Bourgogne-Franche-Comté
- ☐ Bretagne
- ☐ Centre-Val de Loire
- ☐ Corse
- ☐ Grand Est
- ☐ Guadeloupe
- ☐ Guyane
- ☐ Hauts-de-France
- ☐ Île-de-France
- ☐ La Réunion
- ☐ Martinique
- ☐ Mayotte
- ☐ Normandie
- ☐ Nouvelle-Aquitaine
- ☐ Occitanie
- ☐ Pays de la Loire
- ☐ Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ☐ Entreprise de dimension nationale (Toutes les régions)

8 - Autre information importante à ajouter permettant de décrire votre entreprise ou votre activité ?

Vous pouvez ici donner des précisions sur vos activités, vos produits ou offres de services.

PARTIE B / ETAT DES LIEUX

Objectif :

Cette partie vise à analyser les interrelations qu'entretiennent les activités de votre entreprise avec la biodiversité, que ce soient les stratégies ou les plans d'action déjà mis en place, l'analyse et l'appréhension de vos impacts et dépendances ou encore les contributions et actions positives.

Elle vous permet d'identifier vos enjeux vis-à-vis de la biodiversité et votre point de départ dans le but notamment de définir un périmètre d'engagement et d'action cohérent au regard de ceux-ci.

Vous trouverez plus d'informations dans le guide pour orienter votre démarche et vous permettre de répondre au mieux aux questions ci-dessous.

Avant l'élaboration de l'engagement déposé ici, votre entreprise avait-elle mis en place une politique ou stratégie biodiversité (actions mises en œuvre de manière structurée ou engagements pris) ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, décrivez ici vos engagements préexistants

(Reconnaissance des engagements biodiversité, bilans sur les plans d'action ou les engagements biodiversité pris, pages dédiées à la biodiversité dans le rapport RSE, labels, certifications, etc.)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Vous pouvez déposer ici un document expliquant vos démarches préexistantes le cas échéant

20 Mo maximum

2 - Votre proximité aux zones protégées et zones clés de biodiversité

Indiquer ici si vous avez des sites (détenus, loués ou gérés) dans ou à proximité des zones protégées ou de zones clés pour la biodiversité.

3 - Cartographie de vos dépendances à la biodiversité

Nouveau champ

a. Dans quelle mesure votre entreprise est-elle dépendante des services d'approvisionnement et où se situent ces dépendances au sein de votre chaîne de valeur ?

Les services écosystémiques recouvrent les services d'approvisionnement (nourriture, fibres, biomasse combustible, eau douce, ressources génétiques, biochimie, médicaments naturels et produits pharmaceutiques), de régulation (contrôle de la qualité de l'air, régulation climatique, régulation des eaux, contrôle de l'érosion, épuration des eaux et traitement des déchets, contrôle des maladies, contrôle des ravageurs, pollinisation, contrôle des risques naturels) et les autres services rendus par la biodiversité (loisir, écotourisme, culture, valeurs éthiques, cycle des nutriments, cycle de l'eau...) Pour mieux comprendre les services écosystémiques et répondre à cette question, référez-vous au guide pour l'action.

b. Dans quelle mesure votre entreprise est-elle dépendante des services de régulation et où se situent ces dépendances au sein de votre chaîne de valeur ?

Les services de régulation recouvrent par exemple le contrôle de la qualité de l'air, la régulation climatique, la régulation de la distribution de l'eau douce, le contrôle de l'érosion, l'épuration des eaux et traitement des déchets, le contrôle des maladies, le contrôle des ravageurs, la pollinisation, la protection contre les événements naturels comme les sécheresses, les tempêtes ou les inondations.

c. Dans quelle mesure votre entreprise est-elle dépendante des services culturels et où se situent ces dépendances au sein de votre chaîne de valeur ?

Les services culturels recouvrent les autres services rendus par la biodiversité comme par exemple les loisirs associés à la nature, l'écotourisme, la santé mentale, la bioinspiration, les valeurs éthiques, spirituelles ou religieuses...

4 -Analyse de l'impact de vos activités sur la biodiversité

Les activités humaines participent à la dégradation de l'état de la biodiversité sur terre. L'objectif ici est de comprendre dans quelle mesure vos activités sont susceptibles de participer aux facteurs d'érosion de la biodiversité. Le rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de l'IPBES (Plateforme scientifique mondiale sur la biodiversité) publié en mai 2019 identifie et classe les cinq facteurs directs de changement qui affectent la biodiversité et qui ont les plus forts impacts à l'échelle mondiale. Les facteurs responsables sont, dans l'ordre : (1) les changements d'usage des terres et de la mer ; (2) la surexploitation des ressources biologiques ; (3) le changement climatique ; (4) les pollutions et (5) les espèces exotiques envahissantes.

Pour mieux comprendre les facteurs d'érosion et les attentes sur votre réponse aux questions suivantes, référez-vous au Guide pour l'action.

Nouveau champ

Les activités humaines participent à la dégradation de l'état de la biodiversité sur terre. L'objectif ici est de comprendre dans quelles mesures vos activités sont susceptibles de participer aux facteurs d'érosion de la biodiversité. Le rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de l'IPBES (Plateforme scientifique mondiale sur la biodiversité) publié en mai 2019 identifie et classe les cinq facteurs directs de changement qui affectent la biodiversité et qui ont les plus forts impacts à l'échelle mondiale. Les facteurs responsables sont, dans l'ordre : (1) les changements d'usage des terres et de la mer ; (2) la surexploitation des ressources biologiques ; (3) le changement climatique ; (4) les pollutions et (5) les espèces exotiques envahissantes.

Pour mieux comprendre les facteurs d'érosion et les attentes sur vos réponses aux questions suivantes, référez-vous au Guide pour l'action.

a. Décrivez ici les impacts et pressions des activités de votre entreprise et de sa chaîne de valeur sur la biodiversité, en précisant où ces impacts se situent (amont, opérations directes, aval) *. Précisez, si possible, les indicateurs utilisés pour évaluer ces impacts et les résultats à date.

Plusieurs métriques peuvent être utilisées pour quantifier vos impacts sur la biodiversité, notamment pour évaluer vos impacts sur chacune des pressions. Par exemple :

- m² artificialisés
- Tonnes équivalent CO2 en scopes 1, 2 et 3
- m3 d'eau consommées dont dans des zones de stress hydrique
- tonnes de ressources utilisées et % recyclé ou certifié
- quantités de polluants déversés par type de polluants

Plus d'informations dans le guide pour l'action.

5-Contributions positives de vos activités sur la biodiversité

Décrivez ici dans quelle mesure vos activités contribuent positivement à la préservation ou à la restauration de la biodiversité

6. Analyse des risques et opportunités

a. Quels sont les principaux risques liés à la biodiversité pour votre entreprise ?

Les dépendances et impacts vis-à-vis de la biodiversité peuvent générer des risques concrets pour l'entreprise. Il peut s'agir de risques physiques liés à l'érosion de la biodiversité et la perte de services écosystémiques, comme des pénuries ou des perturbations des chaînes d'approvisionnement ou des activités. Il peut également s'agir de risques de transition, liés à de nouvelles attentes des parties prenantes, générant des risques réglementaires, réputationnels, financiers ou de marché.

b. Comment évaluez-vous l'impact financier escompté des risques identifiés ? Quel niveau de résilience de votre entreprise et de son modèle d'affaire face eux ?*

Les risques et opportunités liés à la biodiversité peuvent avoir des incidences financières pour l'entreprise. Il est possible d'évaluer ces incidences de manière qualitative ou quantitative en lien avec tout ou partie des risques et opportunités prioritaires identifiés. Il est également essentiel de questionner son modèle d'affaire et la capacité de celui-ci à faire face à une concrétisation des risques identifiés ou à assimiler les opportunités.

Plus d'informations sur l'évaluation de l'impact financier des risques et la résilience des modèles d'affaires dans le guide.

5 - Résumé synthétique

Cette cartographie vous permettra de proposer un périmètre de plan d'action qui soit cohérent au regard de votre état des lieux.

Si vous avez déjà réalisé cette cartographie ou un diagnostic biodiversité, vous pouvez directement le télécharger ci-dessous si vous le souhaitez.

c. Quelles sont les principales opportunités pour votre entreprise ?

Vos contributions positives à la biodiversité, mais aussi l'anticipation de vos risques, peuvent générer des opportunités pour votre entreprise : accès à de nouveaux marchés, accès à du capital, efficacité des ressources, création de nouveaux produits, attraction des talents et amélioration de la réputation...

7 - Synthèse de votre état des lieux

Nouveau champ

a. Au regard des éléments décrits ci-dessus, quels sont selon vous les enjeux prioritaires de votre entreprise du point de vue de la biodiversité ?

Décrivez ici de manière synthétique la cartographie de vos enjeux (les risques et opportunités liés aux impacts, dépendances et contributions à la biodiversité de votre entreprise, leur localisation sur la chaîne de valeur) et leur priorisation.

Décrivez ici la ou les méthodes employées pour réaliser votre évaluation des dépendances, impacts, risques et opportunités liés à la biodiversité. Notamment les hypothèses formulées, les horizons temporels considérés, la participation des parties prenantes.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Téléchargez votre diagnostic si vous en avez réalisé un

Joindre un document libre sur votre état des lieux.
20 Mo maximum

PARTIE C / PLAN D'ACTION VOLONTAIRE

Objectif :

Le plan d'action volontaire distingue :

- les actions ayant un lien direct avec l'activité de votre entreprise (son cœur de métier) et ayant un impact significatif sur la biodiversité (cf. C /2);
- des actions complémentaires qui, si elles n'ont pas un lien direct avec l'activité de votre entreprise, contribuent à la préservation de la biodiversité et renforcent les capacités de votre entreprise à intégrer la biodiversité (cf. C /3).

Le plan d'action doit comprendre au moins deux actions, dont une qui concerne le métier de l'entreprise (cf. C / 2).

Les actions proposées doivent respecter les critères SMART (Spécifique, Mesurable, Additionnel et pertinent, Réaliste, et Temporellement encadré). Elles doivent être cohérentes du point de vue des enjeux et du périmètre d'action identifiés dans les étapes précédentes.

Le plan d'action concerne exclusivement les actions menées à titre volontaire. Les actions concernant la mise en œuvre d'obligations réglementaires ne seront pas prises en compte.

Retrouvez dans le Guide pour l'action toutes les informations nécessaires pour vous accompagner dans la formulation de vos engagements.

En amont de la description de vos actions, quelques éléments de cadrage général sont demandés (cf. C /1).

C / 1 : Cadre général du plan d'action volontaire

1 -Périmètre concerné par le plan d'action ?

Décrivez ici le périmètre (entités morales impliquées, chaîne de valeur, les sites) concerné par le plan d'action volontaire proposé par votre entreprise et précisez la cohérence de celui-ci au regard de vos enjeux.

2 - Le cas échéant, précisez la ou les zones géographiques concernée(s) par votre plan d'action volontaire ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Auvergne-Rhône-Alpes

☐ Bourgogne-Franche-Comté

☐ Bretagne

☐ Centre-Val de Loire

☐ Corse

☐

Entreprises engagées pour la nature / Etape 2 : ENGAGEMENT ETI-GRANDES ENTREPRISES

- ☐ Guadeloupe
- ☐ Guyane
- ☐ Hauts-de-France
- ☐ Île-de-France
- ☐ Martinique
- ☐ Mayotte
- ☐ Normandie
- ☐ Nouvelle-Aquitaine
- ☐ Occitanie
- ☐ Pays de la Loire
- ☐ Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ☐ Réunion

3 - Décrivez ici de manière synthétique votre stratégie biodiversité à moyen ou long terme ?

Dans le cadre de votre démarche biodiversité, il est recommandé de vous projeter sur une ambition à moyen et à long terme. Si le plan d'action que vous allez décrire ci-dessous doit être opérationnel et compris dans une durée de 2 ou 4 ans, vous pouvez décrire ici, le cas échéant, la stratégie ou les objectifs poursuivis à moyen et long terme

4. Précisez comment votre plan d'action va participer à la gestion des risques ou opportunités liés à la biodiversité, et à la résilience de votre modèle d'affaires le cas échéant.

Notamment, votre plan d'action intègre-t-il :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Des actions liées à la traçabilité des produits et matières générant un fort impact
- ☐ Des actions visant à produire, s'approvisionner ou consommer via des écosystèmes gérés de manière à maintenir ou augmenter les conditions de biodiversité (dont pratiques d'agriculture durable ou de lutte contre la déforestation)
- ☐ Des actions liées aux conséquences sociales de vos impacts sur la biodiversité (ex : perte de ressources pour certains peuples ou communautés)
- ☐ Des actions sur les sites à proximité de zones protégées

Pour toutes les cases cochées, précisez l'intitulé de l'action principale qui s'y réfère

5 -Pilotage de la mise en oeuvre du plan d'action ?

6 -Stratégie d'amélioration continue du plan d'action ?

Décrivez ici les moyens mis en place pour assurer une évaluation et une amélioration régulière du plan d'action volontaire (date de bilan intermédiaire, de bilan final, et mesures principales relevées à cette occasion par exemple)

7 -Indiquez la durée totale prévue de mise en œuvre de votre plan d'action ?

La durée du plan d'action volontaire est définie par l'entreprise. Si chaque action du plan peut avoir sa propre temporalité, l'entreprise doit s'engager sur sa durée totale, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la mise en œuvre de la dernière action.

Le bilan des actions étant à réaliser tous les 2 ans, il est recommandé de mettre en place des plans d'action ayant une durée de 2 ou 4 ans. Les engagements pourront ensuite être renouvelés tous les 2 ans pour entrer dans une démarche d'amélioration continue.

8 -Implication des parties prenantes dans la construction du plan d'action ?

Décrivez ici l'implication des parties prenantes internes et externes dans la construction du plan d'action volontaire de votre entreprise.

9 -Contribution aux politiques publiques de biodiversité ?

Décrivez ici dans quelle mesure votre plan d'action volontaire contribue aux politiques publiques de préservation de la biodiversité (Stratégie nationale pour la biodiversité, Stratégies régionales pour la biodiversité, Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée, Convention sur la Diversité Biologique, Objectifs de Développement Durable, etc.)

C / 2 : Actions volontaires concernant votre coeur de métier

Cette section permet de décrire les actions de votre plan d'action volontaire ayant un impact significatif sur la biodiversité et étant directement liées à votre activité (cœur de métier). Les actions présentées doivent permettre de répondre aux enjeux de biodiversité sur lesquels vous souhaitez agir et doivent décrire les changements de pratiques envisagés pour atteindre les objectifs visés.

Les actions proposées doivent être SMART (Spécifiques, Mesurables, Additionnelles et pertinentes, Réalistes, et Temporellement encadrées).

Pour ajouter une action dans la catégorie, cliquez sur "Ajouter une ligne"

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déposer vos actions volontaires*

Vous pourrez déposer le fichier excel Tableau actions EEN_ETI-GE (disponible sur le

PARTIE D / Résumé du plan d'action et éléments de communication

Résumé de votre plan d'action ?

Insérez ici le résumé de votre plan d'action volontaire. Celui-ci apparaîtra sur le site internet du programme. Il pourra être utilisé par l'Office Français de la Biodiversité et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, dans le cadre de leurs communications sur l'initiative. Il apparaît également sur le site internet du programme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déposer ici le logo de votre entreprise ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déposer ici une photo illustrant votre plan d'action ?

La photo doit préciser le copyright et pourra être librement utilisée dans les supports de communication et de valorisation de l'initiative (web, print, etc.)

2 Mo maximum

Légende de la photo

Citation ?

Vous pouvez proposer ici une citation du dirigeant sur ses motivations où l'ambition du plan d'action pour l'entreprise (une phrase maximum). Celle-ci pourra être utilisée à des fins de communication de l'initiative (web, print, etc.)

Site internet de la structure ?

Vous pouvez nous indiquer l'adresse de votre site internet. Votre fiche engagée sur notre site pourra être redirigée vers votre site.

Comment avez-vous connu le dispositif Entreprises engagées pour la nature ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Lors d'un salon ou d'un événement

☐ Sur notre site internet

☐ Via une autre entreprise

☐ Sur les réseaux-sociaux

☐ Via une ARB ou un acteur des territoires (préciser)

☐ Via un réseau d'entreprises

☐ Autre

Précisions